

# REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL REUNION DU 15 JUIN 2015

**Date de la convocation: 04/05/2015**

**Date de l'annonce publique: 04/05/2015**

<b>Présents</b>	<b>Gilles Roth, bourgmestre et président Roger Negri et Luc Feller, échevins Edmée Besch-Glangé, Jean Beissel, Jean Bissen, Ed Buchette, Jean-Marie Kerschenmeyer, Romain Rosenfeld, Marcel Schmit, Roland Trausch et Jemp Weydert, conseillers Guy Glesener, secrétaire communal</b>
<b>Absent(s)</b>	<b>Nancy Brosius, conseillère - excusée</b>
<b>Vote public</b>	<b>Jean Bissen</b>

## Ordre du jour

### Séance à huis clos et à votes au scrutin secret.

1. Enseignement fondamental – propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1:
  - a) 2 postes 2015/2016 à 50% pour le cycle 1;
  - b) 5 postes à 100% pour le cycle 2-4;
  - c) 2 postes 2015/2016 à 100% pour le cycle 2-4;
  - d) 1 poste 2015/2016 à 50% pour le cycle 2-4.
2. Affaires de personnel :
  - a) nomination définitive d'un rédacteur (m/f) en service provisoire au secrétariat communal ;
  - b) nomination définitive d'un rédacteur (m/f) pour le secrétariat communal.

### Séance publique.

3. Finances communales – approbation de l'état des recettes restant à recouvrir à la clôture de l'exercice 2014.
4. LEADER Lëtzebuerg West :
  - a) approbation de la convention relative à la constitution du groupe d'action locale LEADER Lëtzebuerg West ;
  - b) nomination d'un délégué effectif au comité délibérant (scrutin secret) ;
  - c) nomination d'un délégué suppléant au comité délibérant (scrutin secret).
5. Subsidés exceptionnels :
  - a) 250,00 € à l'a.s.b.l. Corps des Sapeurs-Pompiers de la commune de Mamer pour l'organisation d'un camp pour jeunes à Capellen ;
  - b) 750,00 € à l'a.s.b.l. Alupse avec son projet « Alupse-Bébé » à titre de contribution communale au don fait par les « Fraen a Mammen Mamer» dans le cadre de leurs activités en 2014;
  - c) 1.000,00 € à l'a.s.b.l. D'Georges Kayser Altertumsfuerscher à titre de participation au financement d'activités archéologiques en 2015.
6. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux.

Monsieur le bourgmestre prononce le huis clos de la réunion pour les points ci-après repris :

<b>Point de l'ordre du jour 1-a</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 2 postes 2015/2016 à 50% pour le cycle 1</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-b-1</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 1 poste à 100% pour le cycle 2-4</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-b-2</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 1 poste à 100% pour le cycle 2-4</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-b-3</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 1 poste à 100% pour le cycle 2-4</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-b-4</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 1 poste à 100% pour le cycle 2-4</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-b-5</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 1 poste à 100% pour le cycle 2-4</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-c</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 2 postes 2015/2016 à 100% pour le cycle 2-4</b>
---	--

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 1-d</b>	<b>Enseignement fondamental - propositions de réaffectation des instituteurs (m/f) dans le cadre de la liste 1 - 1 poste 2015/2016 à 50% pour le cycle 2-4</b>
---	--

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 2-a</b>	<b>Affaires de personnel - nomination définitive d'un rédacteur au secrétariat communal</b>
---	---

Séance à huis clos.

<b>Point de l'ordre du jour 2-b</b>	<b>Affaires de personnel - nomination définitive d'un rédacteur au secrétariat communal</b>
---	---

Séance à huis clos.

Monsieur le bourgmestre lève le huis clos de la réunion.

<b>Point de l'ordre du jour 3</b>	<b>Finances communales – approbation de l'état des recettes restant à recouvrir à la clôture de l'exercice 2014</b>
---------------------------------------	---

Le conseil communal, décide à l'unanimité :

1. d'admettre

	service ordinaire	service extraordinaire
en reprises provisoires	1.145.154,65 €	0,00 €
en décharges	4.760,73 €	0,00 €
Total	1.149.915,38 €	0,00 €

2. d'accorder au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent au présent état avec la mention "à poursuivre".

<b>Point de l'ordre du jour 4-a</b>	<b>LEADER Lëtzebuerg West - approbation de la convention relative à la constitution du groupe d'action locale LEADER Lëtzebuerg West</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement,

approuve la convention du 27/05/2015 relative à la constitution du groupe d'action locale LEADER Lëtzebuerg West.

<b>Point de l'ordre du jour 4-b</b>	<b>LEADER Lëtzebuerg West - nomination d'un délégué effectif au comité délibérant (scrutin secret)</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement,

nomme M. Ed Buchette, conseiller communal, comme délégué effectif de la commune de Mamer au sein du comité du groupe d'action locale LEADER Lëtzebuerg West.

<b>Point de l'ordre du jour 4-c</b>	<b>LEADER Lëtzebuerg West - nomination d'un délégué suppléant au comité délibérant (scrutin secret)</b>
---	---

Le conseil communal, unanimement,

nomme M. Roger Negri, échevin, comme délégué suppléant de la commune de Mamer au sein du comité du groupe d'action locale LEADER Lëtzebuerg West.

<b>Point de l'ordre du jour 5-a</b>	<b>Subsides exceptionnels - 250,00 € à l'a.s.b.l. Corps des Sapeurs-Pompiers de la commune de Mamer pour l'organisation d'un camp pour jeunes à Capellen</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement,

décide d'allouer à l'a.s.b.l. Corps des Sapeurs-Pompiers de la commune de Mamer un subside exceptionnel de 250,00 € pour l'organisation d'un camp pour jeunes à Capellen du 29 au 31/05/2015.

<b>Point de l'ordre du jour 5-b</b>	<b>Subsides exceptionnels - 750,00 € à l'a.s.b.l. Alupse avec son projet « Alupse-Bébé » à titre de contribution communale au don fait par les « Fraen a Mammen Mamer » dans le cadre de leurs activités en 2014</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement,

décide de contribuer au don des « Fraen a Mammen Mamer » avec un montant de 750,00 € à l'a.s.b.l. Alupse avec son projet « Alupse-Bébé ».

<b>Point de l'ordre du jour 5-c</b>	<b>Subsides exceptionnels - 1.000,00 € à l'a.s.b.l. D'Georges Kayser Altertumsfuerscher à titre de participation au financement d'activités archéologiques en 2015</b>
---	--

Le conseil communal, unanimement

décide d'allouer à l'a.s.b.l. D'Georges Kayser Altertumsfuerscher un subside exceptionnel de 1.000,00 € à titre de participation aux activités archéologiques de l'association en 2015.

<b>Point de l'ordre du jour 6</b>	<b>Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux</b>
---------------------------------------	--

Le conseil communal,

entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre ainsi que les questions émanant des conseillers communaux ;

prend connaissance des statuts du Club loisir les amis de la pêche « STEPPCHEN ENNER ».